

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/05/2024
Reçu en préfecture le 07/05/2024
Publié le 
ID : 038-213803364-20240506-2024_06_05_027-DE

Nombre de Conseillers :
en exercice : 19
présents : 14
votants : 17

L'an deux mil vingt quatre
le six mai à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 02 mai 2024

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, M. AUTISSIER Bertrand, Mme TONOLI Eliane, , Mme BURGAUD Véronika, Mme BIEUVELET Laetitia, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel, Mme JACQUET Henriette, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, ,

ABSENTS EXCUSES : M. LAROSE Didier (pouvoir donné à M. LEFAIVRE Pierre-Gilles), M. BOITON Roger (pouvoir donné à Mme BIEUVELET), M. PACITTI Jacques (pouvoir donné à Mme RUCHON Edith).

ABSENTS : M. PEYRE Bernard, M. GROS Gérémy.

SECRÉTAIRE : M. AUTISSIER Bertrand.

DÉLIBÉRATION N° 2024 – 27

OBJET : VALIDATION DU DEVIS OP ELEC POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DU STADE JEAN-LOUIS RIVOIRE

Madame la Maire présente le devis de la société OP ELEC portant sur les travaux de remplacement de l'éclairage du stade Jean-Louis RIVOIRE d'un montant de 44 950,00 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Subvention FFF	8 000 €
Subvention du département de l'Isère	11 237,50 €
Autofinancement par la commune	25 712,50 €
TOTAL	44 950 €

VU les articles L.2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article R.2194-5 du Code de la Commande Publique ;

VU le devis de la société OP ELEC en date du 15 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT que la proposition de la société OP ELEC est économiquement la plus avantageuse ;

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le

ID : 038-213803364-20240506-2024_06_05_027-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, , à l'unanimité

VALIDE le devis de la société OP ELEC portant sur les travaux de remplacement de l'éclairage du stade Jean-Louis RIVOIRE pour un montant de 44 950,00 € HT ;

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document afférent à cette délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,



En mairie, le 06 mai 2024.

Mme la Maire,
Edith RUCHON

Acte rendu exécutoire le 07./05/2024

- après télétransmission électronique le 07./05/2024

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 07./05/2024